



Erreur de sac en consigne d'un magasin

Par **vero29**, le **16/07/2009** à **19:38**

Bonjour,

J'ai été la victime d'un vol assez particulier aussi je ne sais pas que faire et peut-être pourriez-vous me conseiller. En résumé, le mercredi 8 juillet j'ai fait des achats vestimentaires et après je suis partie dans un magasin de jouets, à l'accueil on m'a demandé de laisser mon sac, ce que j'ai fait, à l'intérieur de mon sac se trouvait mes affaires et mon ticket de caisse. 1/2H plus tard, je sors du magasin et demande mon sac, on m'en tend un qui n'est pas le mien, on me dit que la dame devrait certainement rapporter mes affaires le lendemain, le lendemain, une partie de mes affaires sont rapportées au magasin de vêtement mais sans le ticket de caisse, en prenant mes articles rapportés et 2 articles que j'avais en commun avec la dame, je reconstitue une partie de mes achats, il ne me manque qu'une ceinture. Le responsable devait m'appeler pour me dire ce que pouvait faire. Aujourd'hui, le 16.07, je me suis rendue au magasin, il m'a fait attendre 1H30, soit disant il ne savait pas que j'étais là, alors qu'il avait été prévenu par téléphone, il me dit que rien ne prouve que j'avais mon bon sac et il met en doute la valeur de la ceinture que j'avais achetée. De victime je suis passée de coupable devant tous les clients du magasin. Il m'invite même à porter plainte, mais que dois-je faire, je ne veux pas après devoir aller en justice pour un article de moins de 15 euros. aujourd'hui je n'ai toujours pas récupéré mes affaires, en plus j'ai dû en racheter car je les avais achetées car j'en avais besoin!! Que dois-je faire, si je porte plainte, quelles conséquences cela peut entraîner? Merci de m'aider si vous pouvez tous vos conseils seront les bienvenus.